

# Femmes en agriculture

11 mars 2011

Selon le rapport de la FAO « [La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011](#) » qui porte cette année sur « Le rôle des femmes en agriculture », **si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, la production des femmes pourrait augmenter de 20 à 30%** dans les pays en voie de développement, ce qui, selon le rapport, permettrait de **réduire de 12 à 17% le pourcentage de personnes souffrant de la famine**, soit 100 à 150 millions de personnes.

Dans le monde, **43% de la main d'oeuvre agricole mondiale est féminine**. Cette proportion varie **de 20% en Amérique latine à 50% pour l'Asie de l'Est et l'Afrique subsaharienne**. Dans certains pays, la part des femmes dans l'agriculture s'est fortement accrue du fait de conflits, du VIH/Sida ou des migrations.

Mais les femmes accèdent moins facilement à la propriété foncière, aux intrants, à l'emploi de main d'oeuvre, à l'instruction, à divers services financiers comme le crédit et aux technologies que les hommes. A qualification égale ou supérieure, elles gagnent moins que les hommes. Elles acquièrent un niveau de vie supérieur dès lors qu'elles sont salariées dans des industries de transformation de produits agro-alimentaires à haute valeur ajoutée.

Autre constat : lorsque les femmes ont la maîtrise d'un supplément de revenu, elles en consacrent une part plus importante que les hommes à l'alimentation, à la santé, aux vêtements et à l'éducation de leurs enfants.

Au regard de ces inégalités, la FAO recommande, entre autres, la mise en oeuvre de **politiques publiques et de législations permettant de rétablir l'égalité de traitement entre hommes et femmes**, d'aider les femmes à libérer du temps, de leur dispenser une instruction (ex: école pratique d'agriculture). Le rapport invite également les décideurs à **s'appuyer sur les réseaux sociaux et associations féminines existants pour rapprocher les services financiers des femmes des campagnes**.

*Catherine Rivoal, CEP*